

# COMPTE RENDU

## Réunion de bureau du 23 Avril 2021

Membres du bureau : Michel MATHILE, Président  
Yvette DERAY, Trésorière  
Annie PUTET, Secrétaire

Autres membres : Michel DERAY, Jean-Claude PUTET, responsables des parcours  
Denis ORIOT, responsable du site, excusé  
Pierre TAVERNIER, Délégué sécurité  
Nicole MATHILE, logistique  
Jean-Louis VIENNET, Président d'honneur

Merci à Michel et Nicole Mathile de recevoir le bureau à son domicile.

Un prompt rétablissement est adressé à nos amis cyclos qui rencontrent des soucis de santé.

La séance est ouverte à 9 h 40

Points abordés :

- Assemblée Générale : la situation actuelle ne nous permet toujours pas de nous réunir. En conséquence, la tenue de l'Assemblée Générale est reportée à une date ultérieure.
- Nomination de Pierre Tavernier en qualité de responsable sécurité en remplacement de Léandre Pfundstein que nous remercions pour le travail réalisé durant plusieurs années.
- La trésorière présente un bilan très positif des finances du club avec un résultat de 5 750,08 € au 31/10/2020
- **Licences 2021 et adhésions** : le club compte 29 licenciés avec 9 féminines dont 2 nouvelles qui sont les bienvenues (Pascale Waelterle et Marie Paule Trimaille) et 20 adhérents dont 3 en attente.

**Licence club** : pour information il est possible d'indiquer le montant de la licence sur la déclaration des impôts. Il s'agit de la cotisation FFCT soit 28.50 pour le 1<sup>er</sup> adulte et 13,00 pour le 2<sup>ème</sup> adulte. Dans la rubrique don aux œuvres vous allez dans association ligne 7UF.

➤ **Séjours :**

Lac de la Forêt d'Orient : le dossier de recours a été transmis à l'automne à l'assurance Groupama. A ce jour la réponse est toujours la même « soyez patients ». Le retard est consécutif au COVID dont le nombre de dossiers à traiter est important. Un rappel par courrier recommandé va être envoyé par Yvette très rapidement.

Saint Geniès : Après annulation et dans le cadre de l'ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020 la somme de 3 933.29 € doit être remboursée dans un délai de 18 mois. On peut donc espérer un remboursement dans les 6 mois à venir. Un rappel par courrier recommandé va être envoyé par Yvette très rapidement.

Pour l'année 2021 le conseil d'administration a décidé de ne prendre aucun engagement pour de nouveaux séjours.

- **Les parcours** : en fonction des directives sur le futur déconfinement les parcours seront à nouveau transmis.

La réunion est levée à 11h 00 suivie du pot de l'amitié.

La Secrétaire, Annie PUTET